

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3867-2013 Phase 3

Date : 21 avril 2017

HEURE	REMARQUES
9 h 06	Reprise de l'audience du 20 avril 2017
9 h 06	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 06	Mot de bienvenu de M. Laurent Pilotto. Il invite Gaz Métro à présenter son argumentation finale en chef
9 h 07	Argumentation finale en chef de Gaz Métro par Me Hugo Sigouin-Plasse
9 h 07	<u>Me Sigouin-Plasse, pour Gaz Métro, dépose :</u> <u>Non cotée</u> : Plan d'argumentation de Gaz Métro <u>Non cotée</u> : Tableau du Projet d'extension de réseau à Drummondville, dossier R-3991-2016 et Cahier d'autorités
9 h 28	<u>Objection par Me Gertler, du ROEÉ</u> (Il précise que son expert est absent et que le document déposé par Me Sigouin-Plasse provient d'un autre dossier. Il ne peut donc se faire conseiller par son expert qui, en outre, écoute l'audience qui se déroule en français, alors qu'il est anglophone)
9 h 29	Me Sigouin-Plasse propose de mettre cette pièce de côté, si la Régie accueille l'objection de Me Gertler
9 h 30	Commentaires de Me Neuman (Il souligne l'importance que la Régie dispose de tous les éléments nécessaires pour prendre une décision éclairée. Il est donc favorable à ce que Gaz Métro puisse utiliser tous les éléments qui pourront appuyer son dossier)
9 h 30	<u>Objection rejetée</u> (M. Pilotto mentionne que l'information transmise par Me Sigouin-Plasse est une information connue et reconnue par la Régie et que ce document ne devrait pas porter préjudice au ROEÉ)
9 h 31	Poursuite de l'argumentation finale en chef de Gaz Métro par Me Sigouin-Plasse
9 h 37	Me Sigouin-Plasse apporte une correction au par. 39 de son plan d'argumentation : il s'agit de 3,5 M\$/an et non 3,5 \$/an
9 h 37	Poursuite de l'argumentation finale en chef de Gaz Métro par Me Sigouin-Plasse
10 h 04	Fin de l'argumentation finale en chef de Gaz Métro par Me Sigouin-Plasse
10 h 04	<u>Me Guy Sarault, pour l'ACIG, dépose :</u> <u>Non coté</u> : Notes d'argumentation de l'ACIG
10 h 04	Argumentation finale de l'ACIG par Me Guy Sarault
10 h 20	Fin de l'argumentation finale de l'ACIG par Me Sarault
10 h 20	Questions de M. Pilotto et Me Turgeon à Me Sarault
10 h 22	Fin des questions de M. Pilotto et Me Turgeon à Me Sarault
10 h 26	L'audience est suspendue
10 h 40	Reprise de l'audience
10 h 45	Argumentation finale de la FCEI par Me André Turmel

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3867-2013 Phase 3

Date : 21 avril 2017

HEURE	REMARQUES
10 h 57	Fin de l'argumentation finale de la FCEI par Me Turmel
10 h 57	Me Éric David, pour OC, précise qu'il déposera au SDÉ son argumentation écrite car il a quelques petites corrections à y apporter auparavant
10 h 57	Argumentation finale de OC par Me David
11 h 21	Fin de l'argumentation finale de OC par Me David
11 h 21	<u>Me Franklin S. Gertler et Me Nicholas Ouellet, pour le ROEE, déposent :</u> <u>Non cotée : Notes pour argumentation du ROEE</u>
11 h 21	Argumentation finale du ROEE par Me Gertler et Me Ouellet
12 h 13	Fin de l'argumentation finale du ROEE par Me Gertler et Me Ouellet
12 h 13	L'audience est suspendue
13 h 32	Reprise de l'audience
13 h 32	Me Hélène Sicard, pour l'UC, précise qu'elle déposera son plan d'argumentation au SDÉ cette après-midi
13 h 32	Argumentation finale de l'UC par Me Sicard
14 h 04	Fin de l'argumentation finale de l'UC par Me Sicard
14 h 04	Argumentation finale de SÉ-AQLPA par Me Dominique Neuman
14 h 04	Me Neuman précise qu'il déposera le plan d'argumentation de SÉ-AQLPA au SDÉ cette après-midi
14 h 31	Fin de l'argumentation finale de SÉ-AQLPA par Me Neuman
14 h 31	Réplique de Gaz Métro par Me Sigouin-Plasse
14 h 47	Fin de la réplique de Gaz Métro par Me Sigouin-Plasse
14 h 47	Questions de M. Pilotto à Me Sigouin-Plasse
14 h 51	Fin des questions de M. Pilotto à Me Sigouin-Plasse
14 h 52	Mot de la fin de M. Laurent Pilotto
14 h 52	Remerciements de M. Sigouin-Plasse
14 h 52	Échanges entre M. Pilotto et Me Sigouin-Plasse sur l'initiative d'entente entre les experts. M. Pilotto mentionne que les commentaires sont bons et qu'une lettre procédurale fixera un échéancier. Il demande aussi aux intervenants d'envoyer leurs demandes de frais dès demain
14 h 56	L'audience est terminée, le dossier est pris en délibéré
	Isabelle Taleyssat, greffière-audicière

**PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 21 AVRIL 2017**

DOSSIER : R-3867-2013 Phase 3

***Audience concernant la demande relative au dossier générique portant
sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro
Sujet 3A : Méthode de détermination des coûts marginaux de prestation
de service de long terme***

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M. Laurent Pilotto (Président de la formation),
Mme Louise Pelletier et M. Marc Turgeon**

Les procureurs de la Régie sont : **M^e Amélie Cardinal et M^e Louis Legault**
Les spécialistes de la Régie sont : **Mme Sylvie Durand, Mme Carolina Sepulveda, M. Samir
Kadiri Diaz**

La **demanderesse** est :

GAZ MÉTRO

Représentée par M^e Hugo Sigouin-Plasse

Les **intervenants** sont :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représentée par M^e Guy Sarault

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC)
(FCEI)**

Représentée par M^e André Turmel

OPTION CONSOMMATEURS (OC)

Représenté par M^e Éric David

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)

Représentée par M^e Franklin S. Gertler et M^e Nicholas Ouellet

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M^e Dominique Neuman

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)

Représentée par M^e Hélène Sicard

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER ?**

**Je demanderais par ailleurs aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs
interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la
tenue de l'audience. Merci.**

Début : 9 h 06

Dîner : 12 h 13

Reprise : 13 h 32

Ajournement : 14 h 56

